

## -BARREZ

## Le Carladez reste mobilisé contre "Linky"

Le comité anti-Linky du Carladez s'est réuni et a décidé de donner quelques infos. Tout d'abord, le compteur n'est pas propriété d'Enedis, mais des collectivités locales. L'acceptation de la pose n'est pas obligatoire pour l'abonné, contrairement à ce qu'énoncent les poseurs. Ceci a même été annoncé sur les ondes de France Inter par Mounir Mabjoubi, le secrétaire d'Etat chargé du Numérique qui a répondu à Nicolas Demorand à propos des compteurs Linky, «*Il y a une procédure qui permet de refuser l'installation*».

La réalité, c'est que la loi sur la transition énergétique fait obligation à Enedis d'installer des compteurs "intelligents", mais pas à l'usager de les accepter. Ségolène Royal avait d'ailleurs indiqué en tant que ministre de l'Environnement : «*Le déploiement du compteur Linky ne doit en aucun cas être une contrainte imposée aux usagers*».

Sur ce point, la Cour des Comptes indique dans son rapport de février 2018, qu'Enedis est en infraction avec la directive européenne qui n'impose ces compteurs communicants que si c'est avantageux pour le consommateur. Ce qui n'est pas le cas selon les rapporteurs. La Cour des Comptes écrit dans le rapport cité que le Linky est «*un dispositif coûteux pour le consommateur*

*mais avantageux pour Enedis*». Ce nouveau dispositif représente pour Enedis 5,7 milliards d'euros, soit environ 130 euros par compteur installé.

Cet investissement sera *in fine* payé par le consommateur, puisque tout investissement d'Enedis est pris en compte dans la redevance d'acheminement comprise dans la facture d'électricité du consommateur.

Les Carladéziens peuvent donc refuser les compteurs Linky. Il faut envoyer une lettre recommandée à Enedis et à sa mairie pour notifier son refus. Si on a le compteur à l'intérieur de sa maison, il faut refuser l'intrusion des sous-traitants d'Enedis et s'il est à l'extérieur, le protéger : chaînes, cadenas ou autres portes, véhicule stationné devant...

Le collectif du Carladez rajouter : «*Nos compteurs actuels fonctionnent bien, ce serait un gâchis écologique et économique de se débarrasser des compteurs actuels, sans parler des risques sanitaires liés aux ondes électromagnétiques et à l'espionnage numérique, et aussi à l'augmentation des factures et aux problèmes des appareils ménagers anciens*».

Pourquoi remplacer l'électricité propre par une électricité sale ?